

Province de Québec,  
M.R.C. de Pierre-De Saurel,  
Municipalité de Saint-David.

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 4 septembre 2018, à 9 h, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents M. le Maire Michel Blanchard, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Pier-Yves Chapdelaine, Robert Émond et Stéphane Mélançon, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

Il est mentionné et constaté que l'avis de convocation a été notifié par la directrice générale à tous les membres du Conseil tel que requis par le Code municipal.

2018-09-174

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-09-175

Contrat pour travaux de voirie dans le rang du Bord-de-l'Eau et le rang Caroline

Considérant la demande d'aide financière présentée dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour des travaux de voirie dans le rang du Ruisseau-Sud et le rang du Bord-de-l'Eau;

Considérant la somme de 20 000 \$ obtenue dans le cadre de ce programme;

Considérant la soumission présentée par L. Arel inc. pour des travaux de stabilisation d'accotement dans une partie du rang du Bord-de-l'Eau et de remplacement de ponceau dans le rang Caroline;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil octroie le contrat pour des travaux de voirie dans le rang du Bord-de-l'Eau et le rang Caroline à la compagnie L. Arel inc., au montant de de 21 700 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-09-176

Achat du tuyau de ponceau requis pour travaux de voirie dans le rang Caroline

Considérant les travaux de remplacement de ponceau prévus dans le rang Caroline;

Considérant que Ferme des Ancêtres a remis au maire une soumission pour la fourniture du tuyau de ponceau nécessaire aux travaux de voirie prévus dans le rang Caroline;

Considérant que le maire a mentionné les caractéristiques du tuyau spécifié dans la soumission de Ferme des Ancêtres;

En conséquence, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil procède à l'achat d'un tuyau galvanisé de 6 pieds de diamètre par 20 mètres de longueur et d'une épaisseur 3,5 mm d'épaisseur avec livraison sur le lieu des travaux prévus, et ce, auprès de Ferme des Ancêtres au prix de 13 500 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-642.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-09-177

Levée de la séance

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Robert Emond et résolu que la séance soit levée.

---

Maire

---

Directrice générale et secrétaire-trésorière

En vertu du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec, je, Michel Blanchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature individuelle de chacune des résolutions adoptées par le conseil municipal.

---

Michel Blanchard, maire